



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montauban, le 6 mai 2021

Communiqué de presse

La préfète de Tarn-et-Garonne visite la commune de Vaïssac bénéficiaire du plan de relance

Dès le lancement du plan de relance en septembre 2020, un milliard d'euros supplémentaire a été voté dans la troisième loi de finances rectificative du 30 juillet 2020 pour soutenir, au travers d'une dotation exceptionnelle de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) des projets prêts à démarrer afin de relancer l'investissement local.

Trois priorités d'intervention ont été ciblées :

- la transition écologique ;
- la « résilience sanitaire » (opérations en matière de santé publique, mise aux normes des équipements sanitaires, ou encore travaux sur les réseaux d'assainissement) ;
- la préservation du patrimoine public historique et culturel (classé et non classé).

La répartition régionale des 94 M€ de crédits reçus s'est faite au travers de 3 parts :

- part 1 : opérations d'intérêt régional, pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Conseil régional et/ou intéressant les universités et le littoral (15 M€) ;
- part 2 : opérations structurantes de territoires (50 M€) ;
- part 3 : opérations d'intérêt local (25 M€).

Pour le département de Tarn-et-Garonne, 47 projets d'investissement ont été retenus en vue d'un accompagnement financier au titre de la DSIL 2020 du plan d'urgence (pour les parts 2 et 3) pour un montant global de 5,27 M€, dont le projet de construction d'un terrain multisport présenté par la commune de Vaïssac (part 3) qui a bénéficié d'une **subvention de 20 761 € (30%) au titre de la DSIL 2020 et de 34 600 € (50%) de l'Agence nationale du Sport, soit 80 % de subvention de l'État.**

La création d'une structure dédiée au développement des activités sportives implantée au cœur du village, permettra de dynamiser le centre-bourg en proposant aux jeunes un lieu de rassemblement autour de la pratique sportive du football, de l'athlétisme, du hand-ball ou du basket.

Les travaux qui se sont déroulés durant le mois de janvier 2021, ont consisté à aménager un espace fonctionnel par la construction d'une plate-forme, par le montage d'un plateau multisports avec 2 couloirs d'athlétisme entouré par une enceinte clôturée.

Pour 2021, et pour rappel, la DSIL accordée aux collectivités du département de Tarn-et-Garonne dans le cadre de son soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des

collectivités territoriales au titre du plan de relance 2021 a été arbitrée par le préfet de la région Occitanie le 14 avril 2021 sur la base des propositions de la préfecture de Tarn-et-Garonne qui tenaient compte non seulement de la maturité des projets mais également des gains énergétiques attendus par les travaux projetés.

Cinquante-sept bâtiments vont ainsi bénéficier à titre exceptionnel d'un accompagnement financier de l'État au titre de la DSIL et de la DSID 2021 pour un montant global de 6,72 M€.

Ces opérations doivent générer des investissements au niveau local à hauteur de 15,43 M€ ce qui permettra de relancer la commande publique locale et soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Pour en savoir plus : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi/France-Relance-dans-le-Tarn-et-Garonne>